



Saison 2020

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 20-S129

Les Millets - Vanil Blanc

Du 22 au 24 février 2020 inclus, soit 3 jours dont 2 de ski

Accord préalable pour l'inscription : **Oui** - Téléphoner à Erick HERBIN.

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : **6** - (4 + 2 encadrants).

Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Christian MACOCCO (06 87 82 07 83)

Erick HERBIN (06 10 68 80 54)

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club

1. Programme prévisionnel

montée descente

J 1 :	Voyage		
J 2 :	Les Millets ou Dent de Lys	1038 / 1114 m	1038 / 1114 m
J 3 :	Vanil Blanc – Vanil de l'Arche	1300 m	1300 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes CNS 1/50 000 n°262S – « Rochers de Naye » et 1/25000 n° 1244 + 1245.

Topos « Ski de randonnée Ouest-Suisse » F Labande,

2. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (cf explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	AD-
	Conduite de course	
Type de course		Courses en Traversées
Dénivelé journalier maximal prévu		1300 m max
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

2.1 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

2.2 Conditions d'hébergement hôtel

2.3 Participation aux frais de déplacement à partager (essence, péages...)

Frais prévisionnels supplémentaires sur place Environ 180 € /pers

2.4 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

3. Voyage :

20-S129 (suite)

Retour à Paris le 24 février soir.

4. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : **ARVA, pelle et sonde sont absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : Pelle, sonde, crampons, lampe frontale

5.3 Nourriture à emporter : vivres de course pour 2 jours (vendredi, samedi, dimanche)

5.4 Documents administratifs nécessaires : Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs **par téléphone** 2-3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course